



Inspection
générale
de l'Éducation
nationale

Paris, le 4 juin 2018

Groupe Sciences et
techniques
industrielles
Groupe
Enseignements et
éducation artistiques

Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale
Design &
Arts appliqués

Groupe Sciences et
techniques industrielles
Téléphone
0155553162

Enseignements et
éducation artistiques
0155558949

Mél.
Brigitte.flamand@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

[REDACTED]

Sous couvert de votre chef d'établissement et
de votre inspecteur d'académie- inspecteur pédagogique régional.

Chers collègues,

La réforme du DN MADe est un enjeu majeur et incontournable au regard de la mise en place du processus de Bologne lancé en 1978 et de la nécessaire intégration de nos parcours 40 ans après. L'offre de formation dans ces secteurs est devenue très abondante et pour la majorité déjà intégrée dans le LMD.

L'évolution de notre filière, que nous devons à nos étudiants, s'inscrit dans ce cadre et ne peut se faire que sur la base d'un effort conjoint de l'ensemble de notre communauté. Elle engage la responsabilité de chacun. Disant cela, je ne fais aucune distinction entre les domaines enseignés, puisqu'il s'agit de reconstruire une structure et des contenus pédagogiques dans leur ensemble.

À l'approche de cette fin d'année, je suis inquiète de constater que certaines équipes pédagogiques (heureusement fort peu nombreuses) ne veulent rien changer ou si peu. Peut-être sont-elles satisfaites du format actuel, si c'est le cas, cela me paraît être un symptôme grave cédant au conservatisme pour ne pas dire au corporatisme ou à des logiques tout simplement personnelles et, au final, mettant en seconde position l'intérêt de nos étudiants.

La question des services, des attributions des enseignements et enfin la place que chacun occupe aujourd'hui au sein des équipes ne peuvent être transférées à l'identique.

Deux leviers sont obligatoirement à mettre en œuvre :

- La cohésion des enseignants et des équipes plus réduites pour favoriser les échanges au service de l'articulation des enseignements ;
- l'intervention des professeurs issus de la Manaa sur les enseignements fondamentaux spécifiques afin d'équilibrer les répartitions de service (il s'agit de prendre appui sur leur compétence pour prendre en charge un public hétérogène).

Je demande solennellement aux équipes de s'approprier cette réforme en comprenant la nécessité des changements qu'elle induit au risque de ne pas satisfaire aux retombées de ce nouveau diplôme (lisibilité, compétitivité, ouverture à l'international pour nos étudiants).

J'attends une hauteur de vue et un engagement qui tiennent compte des objectifs visés par ce DN MADe et l'obsolescence du format MaNAA / BTS ou MANAA/DMA. Chacun doit se saisir de ce nouveau cadre de référence et accepter **sous la responsabilité du chef d'établissement et de son inspecteur de référence** d'intégrer ces changements afin de porter un projet pédagogique nouveau et ambitieux.

Pour ma part, Je crois avoir démontré de différentes manières mon souci constant de préserver la richesse de notre filière. La faire évoluer est une responsabilité que nous portons tous quelle que soit la place que nous occupons aujourd'hui.

Rester dans une opposition frontale au changement pour ne pas céder ses heures, ses jours est une



2 / 2

responsabilité lourde de conséquences pour notre avenir, celui des étudiants en premier, mais également le vôtre.

Je vous demande d'y réfléchir avec toute l'attention et le discernement nécessaire.

Dans quelques semaines nous allons commencer à travailler sur la reconstruction d'un nouveau mouvement spécifique avec de nouveaux étiquetages des postes. Les spécificités seront qualifiées autrement et vos compétences à la fois spécifiques mais également transversales constitueront les nouveaux enjeux à évaluer et tout particulièrement pour le premier cycle.

Je sais que cela demande un effort à chacun et cela quel que soit le domaine enseigné.

Une école de la création doit être en capacité de réinterroger sa pédagogie, ses modes d'intervention, ses capacités à fédérer, à articuler, à co-animer et se questionner sur les compétences visées.

Aucune situation ne doit rester identique à elle-même et inchangée.

Les écoles souffrent de cet immobilisme. Être en capacité de faire évoluer notre filière nous appartient. Il s'agit de la plus belle démonstration de notre sens des responsabilités et de nos capacités pédagogiques créatives et innovantes.

Je suis persuadée que les prochaines semaines me permettront de mesurer une vision objectivée de la progression à construire et des efforts consentis par vous tous dans l'intérêt de nos étudiants et de notre filière design & métiers d'art.

Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation nationale
design & métiers d'art